

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de la Vie Locale  
Service de la Vie Associative  
1.39.16

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 15 DECEMBRE 2017  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : MME SYLVIE CARREGA**

**OBJET : Soutien aux associations de Lutte contre les Discriminations : Subventions  
Fonctionnement - Exercice 2017 - 5ème Répartition**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à la lutte contre les Discriminations, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

La commission permanente a alloué en 2017 à diverses associations du territoire des subventions dans le cadre du dispositif soutien aux associations de Lutte contre les Discriminations (fonctionnement) pour un montant de 421 000 €

J'ai l'honneur de soumettre à votre appréciation, suivant les tableaux joints au présent rapport, les demandes de subvention de fonctionnement formulées par diverses associations, au titre de l'année 2017.

Le montant des subventions à allouer s'élève à 9 000 € pour 5 dossiers concernés.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL